



**Activité commerciale, Économie, Emploi et création
entreprise, En direct des communes**

CRÉE TA BOÎTE ! UN CONCOURS POUR ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de communes a organisé une nouvelle édition du concours Crée ta boîte du 18 avril au 18 juin 2023.

Published on 15 April 2023

Le concours Créé ta boîte est clôturé depuis le 18 juin. Les résultats seront communiqués très prochainement.

Créé en 2019, la Communauté de communes relance le concours "Créé ta boîte" pour 2023. Ce concours a pour but de **détecter les initiatives entrepreneuriales du territoire et encourager la création d'entreprise** via une dotation financière, un an d'hébergement à la Maison des Entreprises et via un accompagnement à toutes les étapes de la création d'entreprise.

Cette année, le concours est réalisé en partenariat

[d'EDF, une rivière un territoire](#) ↗

À qui s'adresse le concours Créé ta boîte ?

Ce concours se déroule du 18 avril jusqu'au 18 juin 2023. Il s'adresse à tous les porteurs de projet, les jeunes créateurs d'entreprises (entreprise de moins de 3 ans), quelque soit leur domaine d'activité, qui souhaitent développer leur activités et ou entreprises sur le territoire de la Com'com.

Comment candidater ?

Les candidats devront remplir **le dossier d'inscription** ci-dessous. Le jury composé de techniciens et d'élus de la Communauté de communes, de l'agence EDF un territoire une rivière, ainsi que des acteurs du développement économique local que sont la CCI, BGE, l'agence AD'OCC, la JCE, Réseau Entreprendre, Initiative Aveyron, l'ADIE, EGEE, France Active, IÉS, l'Adefpat ainsi que le Parc Naturel régional des grands causses réaliseront une pré-sélection des dossiers.

Les candidats retenus devront passer un oral devant le jury le 28 juin pour défendre leur projet : avec un pitch de 5 minutes et 10 minutes de questions-réponses.

Les résultats sont annoncés quelques jours après l'oral.